

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

Demande de Renouvellement anticipé de l'autorisation  
pour la centrale hydroélectrique de Gurmençon (64)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Forces motrices de Gurmençon

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

ETCHEGOYHEN Christine

RCS / SIRET

0 4 6 3 8 0 0 3 6 0 0 0 1 5

Forme juridique

SARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10° Canalisation et régularisation des cours d'eau	-Les aménagements visés par le projet influencent le profil en long et en travers du cours d'eau sur une distance >100 m (environ 1.4 km entre la limite amont du plan d'eau du barrage et la restitution en aval de l'usine) - Les aménagements visés par le projet contribuent à la dérivation d'un cours d'eau sur une distance >100 m

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

- le projet vise à améliorer la continuité écologique au droit du barrage (passe à poissons déjà existante et vanne de dégrèvement opérationnelle). Les travaux permettront d'améliorer la continuité piscicole pour l'ensemble des espèces cibles ainsi que la circulation des canoë-kayaks.

-une grille ichtyocompatible va être remplacé au niveau de l'usine, afin d'améliorer la continuité écologique Elle va contribuer à arrêter les poissons et les empêcher ainsi de passer par les turbines, les guider vers un système de transfert (système de dévalaison) et d'assurer leur transit jusqu'au cours d'eau sans dommage.

## 4.2 Objectifs du projet

-Les travaux concernant la mise en conformité de l'installation au titre de la continuité écologique contribue au respect de la réglementation en matière de mise en conformité environnementale et de restauration de la continuité écologique du Gave d'Aspe, classé liste 2 au titre de l'article L.214-17-I du code de l'environnement.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux auront lieu sur deux zones de travaux :

- au niveau de la prise d'eau: mise en conformité de la passe mixte (poissons et canoë-kayak); ceux-ci auront lieu en étiage
- en aval du canal d'amenée et au droit de l'usine : création de la grille ichtyocompatible. Ces travaux pourront avoir lieu indépendamment de l'hydrologie du cours d'eau

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Production d'énergie hydraulique.

Dérivation d'une partie du débit de la rivière depuis la prise d'eau jusqu'à la restitution (restitution de 100% des eaux turbinés). Fonctionnement au fil de l'eau : pas de régime d'éclusées.

Longueur du tronçon court circuité sur le Gave d'Aspe de la prise d'eau à sa restitution : 1100 m



#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau. Il est concerné par la procédure unique : IOTA et autorisation de travaux en sites classés ou en instance de classement au titre des articles L.341-7 et L. 341-10 du code de l'environnement.

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

IOTA

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Cote de la prise d'eau	Centrale 245,25 m NGF
Cote de restitution (eaux moyennes)	235,05 m NGF
Hauteur de chute brute	10,30m
Débit maximal turbiné	26 m³/s
Puissance maximale brute	2601 kW

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Rue du gave  
64400 GURMENCON

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. 0 ° 59 ' 47 " E Lat. 43 ° 14 ' 49 " N

Point d'arrivée : Long. 0 ° 58 ' 89 " E Lat. 43 ° 15 ' 35 " N

Communes traversées :

64660 Asasp-Arros  
64400 Eysus  
64400 Gurmençon

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage hydroélectrique déjà présent, notamment la prise d'eau, le canal d'amenée, le bâtiment de l'usine et les équipements associés ainsi que la passe à poissons dans le lit mineur du cours d'eau.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la commune de Gurmençon en cours d'élaboration  
Règlement applicable à la zone du projet : zone Nv (secteur naturel à proximité de la centrale hydroélectrique).  
PLU de la commune d'Asasp-Arros approuvé le 14 décembre 2011  
Règlement applicable à la zone du projet : zone Ni (secteur naturel soumis au risque inondation).  
La prise d'eau est situé partiellement sur cette commune.  
La commune d'Eysus est soumise à la carte communale

Les travaux seront effectués en zone N naturelles dans PLU. Le projet se conforme aux règles fixées en zone N et aux règles fixées par le PPRI en zone rouge

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude se trouve sur une ZNIEFF type 1: « 720030081 - Réseau hydrographique du gave d'Aspe et ses rives » et par une ZNIEFF de type 2 « 720012972 - Réseaux hydrographique du gave d'Oloron et de ses affluents (Id reg. : 66960000) ». Elles concernent le canal d'amenée, les aménagements du site (prise d'eau, usine), le canal de fuite et le TCC.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les aménagements visés par le projet sont partiellement situés sur une zone couvert par le Plan de Prévention des Risques Naturels de la commune d'Asasp-Arros , approuvé le 12 octobre 2016.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de la prise d'eau et de la centrale de Gurmençon est directement concerné par le SIC « le gave d'Aspe et le Lourdios ».
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un prélèvement au niveau de la prise d'eau. Débit max dérivé : 26 m³/s restitué à 100% par l'usine de Gurmençon
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perturbations faune et flore limitées à la phase chantier (gêne liée aux travaux). Pas d'impact dommageable pour les espèces protégées. Amélioration de la continuité écologique et donc de la circulation des populations piscicoles avec l'installation d'une grille ichtyocompatible et le remplacement du dispositif de dévalaison, ainsi que l'optimisation de la passe à poissons au barrage. Pas d'impacts négatifs du projet sur le long terme. Tronçon du gave d'Aspe avec un tronçon court-circuité garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces vivant dans ces eaux.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un risque d'inondation est présent au niveau de la prise d'eau. Les aménagements prévus n'occasionnent pas d'amplification du risque. Le chantier est prévu en période de basses eaux et la prise en compte du risque pendant la phase chantier est assurée par la surveillance de la station Vigicrue de Bedous.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, la centrale hydroélectrique n'occasionne pas de nuisance sonore. Les habitations les plus proches de la zone du chantier se situent directement en rive droite du Gave d'Aspe. Les nuisances liées au bruit seront ponctuelles pendant la phase travaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Empty text area for describing cumulative impacts.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Empty text area for describing transboundary effects.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Large empty text area for providing a self-evaluation and explanation.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

**Viodos**

le,

**15/2/2017**

Signature

**SARL Forces Motrices de Gurmençon  
ETCHÉ - ZA Ordokia - 64130 VIODOS  
RCS Pau B 046 380 036**

